ÉCLAIRAGE

24 septembre 2024



Lucia Rebolino (Forensic Architecture) : « La destruction de Gaza est un acte généralisé et délibéré d'écocide »

Propos recueillis par Anne Xuan Nguyen

Depuis 2014, des organisations de la société civile palestinienne signalent la destruction des terres agricoles gazaouies par les autorités israéliennes[1]. Subissant l'usage de défoliants par voie aérienne pour détruire les plantations et l'usage de bulldozer pour raser les vergers, la sécurité alimentaire, déjà précarisée à Gaza, est directement impactée[2]. Cette destruction des terres agricoles s'est accélérée depuis le début de l'invasion terrestre de Gaza en octobre 2023.

Selon un rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement publié en juin 2024, les opérations militaires israéliennes sur Gaza depuis octobre 2023 ont généré une situation catastrophique, non seulement pour les populations, mais aussi pour l'écosystème[3]. Cette situation est le sujet de plusieurs enquêtes en cours, menées par l'agence de recherche Forensic Architecture. Ce centre de recherche multidisciplinaire utilise des méthodes de vérification des faits centrées sur la modélisation architecturale et l'analyse d'image satellitaire. Le but d'une telle entreprise : enquêter sur les violations

des droits de la personne et l'environnement, ainsi que la violence étatique et policière, y compris en temps de conflits armés. Leur expertise a par ailleurs été à plusieurs reprises sollicitée par des organismes de presse, mais aussi des instances juridiques telles que la Cour pénale internationale.

Anne Nguyen, chercheuse au GRIP, a interrogé Lucia Rebolino, architecte et chercheuse spécialisée sur les questions environnementales au sein de Forensic Architecture.

Pourriez-vous vous présenter brièvement et expliquer ce qu'est Forensic Architecture et quel est votre domaine de travail ?

Je m'appelle Lucia Rebolino et je travaille à Forensic Architecture. Nous sommes une agence de recherche indépendante basée à la Goldsmiths, University of London. Nous utilisons l'analyse spatiale et médiatique pour enquêter sur la violence étatique et les violations commises par des multinationales de par le monde. Au bureau, nous utilisons différentes technologies en accès libre pour étudier les crimes, les violations des droits humains, la violence policière et la violence environnementale et raciale[4].

Ce qui est intéressant à propos de l'équipe de Forensic Architecture, c'est qu'elle est composée d'environ 25 personnes de formations diverses : développeurs de logiciels, avocats, cinéastes, artistes, universitaires et journalistes. La plupart d'entre nous sommes architectes. Nous faisons fréquemment appel à d'autres experts tels que des historiens, des scientifiques, des anthropologues, des activistes, parmi d'autres.

Le rôle principal de Forensic Architecture est de développer de nouveaux outils et des méthodologies pour les pratiques collectives de vérité[5]. Pour ma part, j'ai suivi une formation d'architecte, puis j'ai commencé à développer une pratique liée à l'informatique et au design, en me spécialisant dans la cartographie. Au bureau, mon rôle consiste principalement à réaliser des études environnementales.

Pouvez-vous expliquer brièvement le travail que vous effectuez à Gaza sur la question de l'écocide ?

Le bureau a commencé à effectuer des recherches sur Gaza depuis le 7 octobre. Nous avons essayé d'enquêter sur la destruction systématique des infrastructures et des terres, en employant des méthodologies et des techniques allant de l'analyse satellite à la reconstruction de paysages, en passant par la modélisation spatiale. Ces outils nous aident à synthétiser les données et à mieux comprendre les évènements au fil du temps.

Ce qui nous a incités à investiguer sur ce sujet en particulier, c'est le fait qu'au cours des trois dernières décennies, la bande de Gaza occupée a été de plus en plus isolée du reste de la Palestine et du monde extérieur. Elle est soumise à des incursions militaires israéliennes répétées. De septembre 2003 à l'automne 2004, Israël a lancé au moins 24 opérations militaires distinctes visant Gaza et façonnant ses frontières actuelles, qui continuent de changer rapidement.

Une enquête précédente que nous avons menée en 2019 a révélé que les frontières autour de Gaza se sont de plus en plus renforcées grâce à un système sophistiqué de clôtures et de technologies de surveillance. Cela a mené à la création d'une zone militaire interdite élargie, une zone tampon *de facto*, située du côté palestinien de la frontière. Depuis 2014, les agriculteurs palestiniens situés le long du périmètre de Gaza voient leurs cultures pulvérisées avec des herbicides par voie aérienne et régulièrement détruites au bulldozer. En plus de ceci, ils font face aux tirs de snipers des forces d'occupation israéliennes.

Depuis octobre 2023, l'invasion terrestre israélienne a déraciné la plupart de ces cultures et vergers et a systématiquement pris pour cible les exploitations agricoles et les infrastructures. L'enquête s'appuie sur la collaboration existante avec les associations locales d'agriculteurs et les travailleurs agricoles. L'objectif principal est de révéler la destruction israélienne en cours de la végétation à Gaza et ses effets sur la sécurité alimentaire et la vie des Palestiniens.

En ce qui concerne l'Association des agriculteurs palestiniens que vous avez mentionnée, comment recevez-vous les nouvelles ou les images de leur part ? Quelle est votre méthode lorsque vous recevez ces témoignages afin de les compiler en données que vous pouvez ensuite présenter ?

C'est une question très intéressante. Ce qui rend notre travail très spécifique, c'est cette interpolation[6] continue avec des informations plus concrètes, reçues du terrain, et d'autres types d'analyses, comme l'utilisation de satellites. Ces derniers représentent une dimension et un type d'information complètement différents. De nos jours, tout le monde peut accéder à l'imagerie satellite, mais il est difficile d'avoir un contact au sol, surtout à Gaza actuellement, compte tenu des évènements.

Le processus habituel (hors contexte de conflit armé actif), lorsque nous entrons en contact avec ces personnes, est de leur demander de raconter leur propre histoire et de fournir des images, des vidéos si possible. Nous avons des activistes et des personnes sur le terrain qui œuvrent avec nous. Une autre grande partie de notre travail consiste à mener des enquêtes à partir de sources ouvertes, en récupérant des données sur les canaux Telegram, Twitter et d'autres ensembles de données libres d'accès similaires afin d'obtenir des images et des vidéos pour nos enquêtes.

Une fois que nous disposons des témoignages du terrain, qu'ils proviennent d'enquêtes à partir de sources ouvertes ou de personnes travaillant avec nous, nous nous attelons à reconstituer les évènements avec des modèles spatiaux. La modélisation 3D est un élément important de la méthodologie que nous utilisons à Forensic Architecture : nous considérons réellement les modèles physiques et numériques 3D comme des outils analytiques et opérationnels, qui nous aident à mieux comprendre un évènement, à le dérouler et à raconter ce qui s'est passé.

Nous utilisons également une technique de comparaison d'images photographiques, qui consiste à aligner plusieurs photographies d'un même évènement, présentant des similitudes et des différences afin d'établir une correspondance entre elles. Lorsque nous parvenons à trouver cette correspondance entre différentes photos, prises sous plusieurs angles, il est possible de reconstituer la scène en 3D. Pour ce faire, nous utilisons Blender, un logiciel gratuit, en accès libre, qui permet de modéliser à différentes échelles, des détails de bâtiments aux modèles de terrains et de paysages.

En outre, nous faisons usage de la vue d'en haut – l'imagerie satellitaire. Dans ce cas précis, pour cartographier l'ampleur des changements territoriaux et environnementaux résultant de la guerre sur Gaza, nous analysons l'imagerie satellitaire pour étudier l'évolution du couvert végétal dans le temps. Plus précisément, nous mesurons l'ampleur de la destruction des terres agricoles résultant des activités militaires en comparant la végétation de la région avant et après l'invasion de 2023.

Nous utilisons également l'imagerie satellitaire pour la régression cartographique, une autre méthode que nous utilisons fréquemment. Il s'agit de traiter des relevés historiques et des images aériennes pour suivre les changements au fil du temps. Dans cette enquête, nous l'avons utilisée pour identifier la destruction systématique des fermes et des terres à Gaza.

Encadré 1. Architecture forensique, croisement d'images et vérification des faits

La méthodologie employée par Forensic Architecture repose sur le croisement de sources multiples, lesquelles ont pour point commun d'exister en libre accès. Cela permet un travail de véridiction de la prise d'images d'un évènement donné. La superposition de plusieurs photographies et vidéos, ainsi que l'imagerie satellitaire et l'analyse sonore permet de vérifier les sources fournies à l'organisation dans leur travail de reconstitution de scènes de violence. Ce recoupement de données brutes tient donc tant de la lutte contre la désinformation que de la méthode d'analyse.

La destruction des cultures et des serres, mais aussi des vergers, a été qualifiée, dans votre étude, d'écocide. Qu'est-ce qui vous a poussé à qualifier ainsi cette destruction ?

C'est une question que nous avons reçue à plusieurs reprises parce qu'elle mérite réflexion. Depuis 2014, Israël a volontairement et systématiquement aplani le périmètre oriental de Gaza. L'armée rase régulièrement la zone au bulldozer, mène des frappes aériennes, aplanit le terrain. Elle construit des clôtures et a établi une zone tampon élargie. D'abord de 50 mètres, elle s'est étendue à 150, puis à 300 mètres. Aujourd'hui, avec les opérations récentes, l'imagerie satellite montre comment les autorités israéliennes compriment le territoire gazaoui.

L'intention militaire a clairement été de maintenir la limite orientale de Gaza aplatie pour optimiser les opérations militaires, pour par exemple, s'assurer la visibilité sur de

longues distances. Cette destruction a été un effort intentionnel, lent, mais cohérent et systématique. Les terres agricoles et les infrastructures ont subi des dégâts considérables. En mars, environ 40% des terres de Gaza utilisées pour la production alimentaire avaient été détruites.

Selon la chercheuse Polly Higgins, l'écocide n'a pas besoin d'être intentionnel pour être considéré comme une violation. Au vu de l'ampleur des destructions de terres et des infrastructures rurales comme urbaines, il est évident qu'il ne s'agit pas d'un accident, mais d'un ciblage systématique, intensifié par des invasions terrestres.

En outre, cette destruction s'aligne sur d'autres pratiques génocidaires sur le terrain, notamment la destruction massive du bâti dans toute la bande de Gaza. Les écoles, les institutions culturelles, les installations médicales ainsi que la production et la distribution de denrées alimentaires ont également été systématiquement visées. Nous avons récemment lancé une nouvelle enquête sur les attaques contre la distribution de l'aide, qui suit le même schéma que celui de l'écocide. Lorsque nous examinons les dommages environnementaux, nous devons toujours les considérer en parallèle avec d'autres violations. Dans le cas présent, il semble qu'il y ait des efforts intentionnels pour rendre la terre et l'espace inhabitables.

Comme je l'ai précisé avant, je voudrais souligner que l'intentionnalité n'est pas requise dans la définition de l'écocide basée sur le travail de la chercheuse Polly Higgins. L'écocide est défini comme le dommage ou la destruction à grande échelle des écosystèmes d'un territoire donné, que ce soit par l'action de l'homme ou par d'autres causes, à un tel point que la capacité des habitants de cet écosystème à en jouir est gravement diminuée. Cette destruction irréversible de l'écocide signifie que ces terres seront inutilisables et invivables pendant une longue période, qu'il y ait intentionnalité ou non.

Encadré 2. Les définitions de l'écocide

Au cours des 50 dernières années, plusieurs définitions de l'écocide ont été émises tant par des acteurs académiques que par des juristes. Ces définitions tendent à converger sur le caractère extensif et irréversible des dommages. Les divergences portent principalement sur l'intentionnalité, le contexte et l'impact.

Pour la juriste et chercheuse Polly Higgins et le botaniste Arthur Galston, la notion d'intentionnalité n'est pas nécessaire dans la caractérisation de l'écocide. En revanche, pour les juristes Richard Falk et Antonio Cassese, la volonté de destruction est cruciale à la reconnaissance de l'écocide. En ce qui concerne le contexte, Galston et Cassese considèrent que l'écocide est nécessairement commis en temps de conflits armés, alors que pour Higgins et Falk, la destruction peut aussi être effectuée en temps de paix. Enfin, pour qu'un acte soit reconnu comme un écocide, Higgins ajoute à l'ampleur des dommages l'incapacité des habitants d'un écosystème à en bénéficier pacifiquement[7].

S'il y avait aujourd'hui un cessez-le-feu, quel élément particulier, selon vous, rendrait la terre à Gaza invivable ?

Dans notre étude environnementale, nous avons d'abord considéré trois niveaux. Tout d'abord, nous avons examiné l'impact sur les exploitations agricoles et la végétation, en observant l'aplanissement systématique, la terraformation[8] et le mouvement sur le sol. C'était notre première perspective. En outre, nous avons exploré deux autres couches. L'une concerne l'air, avec les frappes aériennes et les bulldozers qui génèrent des micropolluants et affectent l'environnement. La troisième couche concernait le pompage de l'eau de mer dans les tunnels de Gaza par Tsahal[9], dont la durée et l'efficacité restent assez floues.

Notre objectif est de comprendre comment cette terre a été affectée à différents niveaux : salinité souterraine, infrastructure souterraine et pollution atmosphérique. Ces facteurs combinés contribuent à rendre ces terres invivables à de multiples niveaux.

Compte tenu des dégâts considérables causés aux cultures de Gaza, comment prévoyez-vous les conséquences futures de la destruction de ces terres agricoles en Palestine ?

Je pense qu'une des conséquences possibles sera le déplacement des personnes propriétaires de ces terres agricoles, et de les priver de leurs terres à plusieurs niveaux. D'abord, en détruisant la terre elle-même, en la rendant inhabitable, puis en supprimant la possibilité pour ces personnes de rester. Je ne peux même pas imaginer un scénario dans lequel les Palestiniens pourraient retrouver leurs terres. Il m'est difficile d'imaginer comment ces terres pourraient être restituées. Actuellement, des études sont menées pour comprendre comment les nouveaux couloirs qu'Israël construit vers le port et d'autres infrastructures signifient que certaines parties de ces terres ne reviendront peut-être jamais aux Palestiniens. Il semble qu'une partie de l'objectif de ces opérations militaires israéliennes soit de prendre ces terres et de les rendre complètement inhabitables. C'est comme pour toutes les guerres et tous les territoires qui ont été pris au fil du temps.

La perspective pour l'instant semble assez sombre à bien des égards. Quels ont été les trois principaux enseignements de votre étude sur l'écocide à Gaza ?

Je dirais que la principale conclusion est que notre analyse révèle que la destruction de Gaza est un acte généralisé et délibéré d'écocide, comme je l'ai déjà mentionné. Cela a exacerbé l'impact catastrophique sur la sécurité alimentaire et s'inscrit dans une stratégie plus large visant à priver les Palestiniens de moyens de survie essentiels.

Un autre point à retenir est l'utilisation d'images satellites et d'informations sur le terrain pour suivre l'évolution du paysage de la ferme d'Abu Suffiyah – la famille Abu Suffiyah fait partie de nos principaux informateurs sur le terrain. Les entretiens que nous

avons effectués avec eux nous ont permis de documenter et d'identifier méthodiquement les actions des autorités israéliennes en tant qu'écocide. En outre, une partie importante de l'étude consistait à observer l'agriculture le long du périmètre de Gaza, afin de mieux comprendre l'expansion de la zone tampon de l'armée israélienne, réduisant encore l'espace habitable pour les Palestiniens.

Enfin, nous avons identifié la faim non pas comme un effet secondaire, mais comme un objectif et une méthode délibérés, réduisant encore l'espace vital des Palestiniens, et s'inscrivant dans le spectre plus large de la violence exercée par Israël contre les Palestiniens. La faim fait partie de ce modèle d'occupation, et c'est ce que nous avons mis en évidence au cours de notre enquête.

Encadré 3. Le continuum de violences sur l'écosystème et les sociétés humaines

Dans son rapport intitulé « L'anatomie d'un génocide », Francesca Albanese, rapporteuse spéciale des Nations unies sur les territoires palestiniens, considère que la destruction de l'environnement et de l'agriculture par les forces israéliennes fait partie de l'acte de génocide commis sur Gaza[10]. Elle souligne par-là l'imbrication des violences faites aux sociétés humaines et aux écosystèmes en temps de guerre.

La destruction directe des écosystèmes et des terres agricoles lors des conflits armés impacte directement les sociétés humaines. L'usage de défoliants au Viet Nam dans les années 1960-1970[11] et à Gaza depuis 2014, contre les plantations, a pour but d'affamer une population adverse[12]. La destruction de forêts et de vergers rend par ailleurs les civils vulnérables à la violence guerrière.

Le bombardement d'infrastructures humaines impacte l'écosystème. Par exemple, la destruction du barrage de Kakhovka en Ukraine a généré une catastrophe humaine et environnementale potentiellement irréversible[13]. Un rapport du PNUE note que les opérations israéliennes à Gaza ont, en plus du nombre de morts élevé parmi les civils palestiniens, des retombées particulièrement délétères sur l'écosystème[14]. Les violences de la guerre sur les personnes et sur l'écosystème ne peuvent donc pas être dissociées. Au contraire, elles font partie d'un même continuum.

Quels sont les avantages de l'architecture forensique comme méthode pour l'étude des conflits armés, de la violence, du militarisme et des perturbations de l'environnement ?

Je dirais donc que l'architecture forensique a une longue expérience en matière d'enquêtes sur les violences faites aux individus et la destruction de l'environnement dans le monde entier. C'est notre mandat d'entreprendre de telles enquêtes, et notre expérience dans ce domaine a été bien établie au fil du temps et confirmée par nos projets antérieurs. Cela nous permet d'agir dans des contextes spécifiques grâce aux différentes recherches menées au fil du temps et à notre expertise significative dans des domaines connexes. Nous collaborons avec des chercheurs sur le terrain, y compris ceux qui ont une sensibilité familière pour Gaza. L'une des caractéristiques du bureau est sa

nature multidisciplinaire, avec une équipe diversifiée possédant des compétences variées. Cela nous permet de comprendre comment les différentes formes de violence et de destruction sont interconnectées. Notre approche pluridisciplinaire est essentielle pour comprendre les complexités de situations spécifiques. Une grande partie de nos informations provient d'enquêtes et de sources ouvertes, y compris des images et des données visuelles provenant du web. Nos compétences en matière d'analyse spatiale et visuelle nous permettent d'interpréter ces informations à l'aide de cartes, de vidéos et de modèles en 3D, offrant ainsi une compréhension spatiale vitale des évènements que les pratiques journalistiques traditionnelles peuvent ne pas avoir. L'intégration de cet aspect visuel est au cœur de notre travail. Dans l'ensemble, notre approche et nos compétences nous permettent d'enquêter sur les complexités des guerres, de la violence et de la destruction de l'environnement.

En guise de conclusion, j'aimerais poser la question suivante : comment la société civile ou les acteurs juridiques peuvent-ils utiliser l'expertise de Forensic Architecture ?

L'expertise de Forensic Architecture en matière d'analyse visuelle joue un rôle crucial dans les affaires juridiques en permettant d'appréhender les preuves à caractère spatial sous différentes perspectives. En utilisant des modèles multi-perspectives, des cartes, des vidéos, des analyses de données et d'autres outils informatiques, Forensic Architecture fournit une vue d'ensemble d'affaires complexes qui se veut à la fois compréhensible et percutante pour que ces cas soient appréhendés par différents publics. En outre, les groupes de la société civile peuvent s'approprier les méthodes de Forensic Architecture pour collecter des preuves physiques et numériques afin de renforcer leurs plaidoyers et leurs stratégies juridiques. Nous avons récemment lancé une chaîne YouTube intitulée « FA Investigative Toolkit », qui vise à diffuser les méthodologies et les techniques que nous utilisons au bureau par le biais de tutoriels qui assistent les gens pour qu'ils les appliquent dans différents cas. Cette intégration de l'analyse visuelle et spatiale avancée dans les pratiques aide la société civile à révéler la vérité et à militer pour la justice plus efficacement.

* * *

Les auteures

Anne Xuan Nguyen est chargée de recherche au sein du GRIP. Elle est détentrice d'un Master en Relations Internationales – sécurité, paix et conflits à l'Université libre de Bruxelles (ULB) et d'un Doctorat en sciences politiques de l'ULB. Ses domaines d'expertise sont les études de paix, les problématiques post-conflit et les questions environnementales liées à la conduite de la guerre.

Lucia Rebolino est architecte et conceptrice informatique dans le domaine de la recherche. Elle est actuellement chercheuse à l'agence Forensic Architecture à Londres, et enseignante associée à l'Université de Columbia, à New York. Elle conçoit son travail comme un espace de rencontre entre les sciences et le design, afin de conceptualiser, analyser, visualiser et élaborer de nouvelles cartographies. Elle est détentrice d'un Master en Architecture de l'École Polytechnique de Turin, et un Master en Design informatique de l'Université de Columbia.

Pour citer cette publication

Anne X. Nguyen, « Lucia Rebolino (Forensic Architecture) : « La destruction de Gaza est un acte généralisé et délibéré d'écocide », *Éclairage du GRIP*, 24 septembre 2024.

Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Crédit photo de couverture : un avion israélien épand des herbicides au-dessus de Khan Younes, à Gaza, le 9 janvier 2018. Source : video from Forensic Architecture.

Les opinions émises dans cette publication n'engagent que leurs auteur·trices et ne constituent en rien une prise de position du GRIP.

Tous droits réservés. © Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité
Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité
Mundo-madou - 7-8 Avenue des Arts - 1210 Saint-Josse-ten-Noode, Belgique
Tél. : +32 (0) 473 982 820 – admi@grip.org – www.grip.org
Twitter : @grip_org -Facebook : GRIP.1979

[1] SCHAEFFER OMER-MAN Michael, « IDF admits spraying herbicides inside the Gaza Strip », *+972 magazine*, 28 décembre 2015. HASS Amira, « Farm Warfare: How Israel uses chemicals to kill crops in Gaza », *Haaretz*, 9 juillet 2018. BERGER Miriam, « Israeli spraying of herbicide near Gaza harming Palestinian crops », *The Guardian*, 19 juillet 2019.

[2] WEIZMAN Eyal (dir.), « 'No traces of life': Israel's ecocide in Gaza 2023-2024 », *Forensic Architecture*, consulté le 22 juillet 2024.

[3] PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement), « Environmental impact of the conflict in Gaza Preliminary assessment of environmental impacts », 18 juin 2024.

[4] La notion de « race » est ici comprise comme une donnée sociologique et non biologique. Elle désigne ainsi les traits physiques et sociaux attribués à des individus et groupes d'individus par d'autres, et par des institutions de manière tacite ou non, et qui influent sur le traitement favorable ou défavorable desdites personnes.

[5] REGNIER Isabelle, « Forensic Architecture veut développer des pratiques collectives de vérité », *Le Monde*, 25 juin 2017, consulté le 22 juillet 2024.

[6] L'interpolation est ici comprise comme un processus de croisement des informations.

[7] MINKOVA Liana Georgieva, « The Fifth International Crime: Reflections on the Definition of "Ecocide" », *Journal of Genocide Research*, vol. 25, n° 1, 8 août 2021, p. 62-83.

[8] La terraformation est ici comprise comme une transformation, un modelage du paysage et de l'écosystème afin de le rendre compatible à un certain type d'activités humaines.

[9] ZEITOUN Mark *et al.*, « Fully foreseeable: the reverberating effects of the war on water and health in Gaza », Geneva Water Hub, avril 2024.

[10] ALBANESE Francesca, *Anatomy of a Genocide*, Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 24 mars 2024, p. 10.

[11] MARTINI Edwin A., « Hearts, Minds, and Herbicides: The Politics of the Chemical War in Vietnam », *Diplomatic History*, janvier 2013, p. 58-84.

[12] WEIZMAN Eyal (dir.), « 'No traces of life': Israel's ecocide in Gaza 2023-2024 », *Forensic Architecture*, consulté le 22 juillet 2024.

[13] PNUE, « Rapid environmental assessment of Kakhova dam breach », 2023. CEOBS, « Downstream impact: Analysing the environmental consequences of the Kakhovka dam collapse », *ReliefWeb*, 28 juillet 2023.

[14] PNUE, « Environmental impact of the conflict in Gaza Preliminary assessment of environmental impacts », 18 juin 2024.

Fondé à Bruxelles en 1979, le GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité) s'est développé dans le contexte particulier de la Guerre froide, ses premiers travaux portant sur les rapports de forces Est-Ouest. Durant les années 1980, le GRIP s'est surtout fait connaître par ses analyses et dossiers d'information concernant la course aux armements, ses mécanismes et ses enjeux. Après la chute du mur de Berlin en 1989, prenant acte du nouvel environnement géostratégique, le GRIP a orienté ses travaux sur les questions de sécurité au sens large et a acquis une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, réglementations et contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques. En éclairant citoyens et décideurs sur des problèmes complexes, le GRIP entend contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr. Plus précisément, l'objectif du GRIP est de travailler en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements.

5 BONNES RAISONS DE SOUTENIR LE GRIP

Le GRIP a pour mission d'étudier les conflits et les conditions de la paix. Il le fait dans l'optique de donner aux citoyens, à la société civile et aux élus accès à des analyses indépendantes permettant aux décideurs comme au grand public de renforcer leurs capacités critiques face à des enjeux complexes où s'entremêlent des intérêts politiques et économiques et des conceptions normatives et éthiques parfois contradictoires. En faisant un don au GRIP, vous participez au renforcement de ses moyens et œuvrez à :

- Développer une recherche indépendante sur la paix ;
- Consolider les capacités en tant que force de proposition auprès des décideurs politiques ;
- Garantir l'accès en langue française à une recherche rigoureuse et accessible au public ;
- Former une relève à qui il incombera de relever les défis de demain ;
- Préserver l'activité *Édition* du GRIP qui permet de mettre de l'avant les combats des acteurs au service de la paix qu'ils soient journalistes, médecins ou militants des droits de la personne.

Le GRIP ne saurait accomplir efficacement sa mission d'information et de sensibilisation du public sans le soutien de donateurs motivés par la défense de la paix comme bien commun. En soutenant le GRIP, vous contribuez au renforcement d'une recherche indépendante et de qualité au service de la société civile sur de nombreux sujets sensibles relatifs aux droits humains, aux libertés fondamentales ou encore à la sécurité des personnes. Vous permettez aussi aux chercheurs du GRIP de s'investir dans la formation d'une relève étudiante, en fournissant un encadrement propice à la transmission des savoirs et des compétences nécessaires à l'analyse critique des enjeux de société.

Rejoignez-nous sur www.grip.org .
Devenez donateur : IBAN -BE87 0001 5912 8294 - BIC/SWIFT : BPO TBE B1

GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SECURITE

Avenue des Arts, 7-8
B-1210 Saint-Josse-ten-Noode
Tél. : +32 (0) 473 982 820
Site Internet : grip.org